



Fédération Suisse de Pêche FSP

Un porte-étendard pour nos rivières

L'ombre commun

Poisson de l'année 2016



Reproduction

Dans les cours d'eau helvétiques, les ombres communs fraient en mars et avril – en Engadine le frai ne débute qu'en mai. La reproduction commence par une migration qui, dans des cours d'eau libres d'obstacles, peut atteindre plus de 50 kilomètres. Afin que ses œufs disposent de chances optimales de croissance, l'ombre commun recherche des bancs de graviers propres. Les œufs d'ombres se développent dans les interstices des graviers et ont besoin d'eau courante bien oxygénée. Les géniteurs recherchent et trouvent ces conditions sur les bancs de graviers situés à faible profondeur – que l'on nomme aussi «radiers» – ou alors dans des ruisseaux latéraux. Ils préfèrent des graviers d'une dimension située entre le petit pois et la noisette. Les œufs d'ombre sont d'une taille comparable à une tête d'épingle. Une grande femelle peut en produire jusqu'à 7'000. Contrairement au saumon ou à la truite, l'ombre commun ne creuse pas un nid dans le gravier. La femelle se presse contre le fond et éjecte ses œufs dans le substrat. Le mâle féconde les œufs en dispersant des nuages de «laitance» – c'est ainsi qu'on nomme le sperme chez les poissons. Selon la température de l'eau, les larves quasi invisibles, d'une taille comparable à une fine aiguille de sapin, éclosent après deux à trois semaines. Après une dizaine de jours, dès qu'elles ont épuisé leur sac vitellin, les larves se rassemblent en bancs serrés dans des zones calmes et peu profondes.

Croissance

Les larves grandissent rapidement et, après deux semaines, elles nagent de manière si efficace qu'elles se risquent dans le courant. Dès qu'ils atteignent une taille de quatre à cinq centimètres, les petits ombres, appelés aussi «ombrets», sont bien reconnaissables. En Europe centrale, l'ombre commun grandit rapidement, c'est pourquoi sa durée de vie n'excède pas six à sept ans. Dès sa deuxième année il peut déjà atteindre 30 cm et la maturité sexuelle. Un grand ombre commun peut mesurer 50 cm – au maximum 70 cm.

Perspectives

En 2011, la révision de la législation suisse sur la protection des eaux a clairement amélioré le sort de l'ombre commun. Elle offre un cadre légal, politique et financier visant à reconnecter les cours d'eau, à augmenter leur diversité structurelle et à réduire les effets néfastes de la gestion par éclusées. Malheureusement, le changement climatique et les oiseaux piscivores compromettent ces progrès encourageants.

La FSP s'investit à tous les niveaux pour que des efforts encore plus soutenus soient accomplis en Suisse pour qu'un de nos plus beaux poissons indigènes puisse trouver suffisamment de milieux intacts, qu'il puisse se reproduire avec succès et être pêché de manière durable. L'ombre commun fait partie de l'identité de notre pays. Nous nous réjouissons de votre intérêt et de votre soutien.

La FSP s'inquiète des menaces

La forte diminution des populations d'ombres communs en Suisse et dans toute l'Europe centrale est due à des causes évidentes:

1. La construction de centrales hydro électriques sur l'ensemble des rivières de la zone à ombre a provoqué une énorme perte d'habitats. Sur les tronçons affectés par les barrages, les bancs de graviers, dont dépendent les ombres communs pour leur reproduction, s'ensavent et se couvrent d'algues. D'innombrables larves et alevins sont victimes de l'exploitation hydro électrique par éclusées. Des seuils entravent les voies migratoires et portent atteinte à la reproduction et à la répartition des jeunes poissons au sein des systèmes fluviaux.
2. L'endiguement des cours d'eau pour la protection contre les crues et la conquête de nouvelles terres, ont particulièrement réduit les zones d'eau peu profondes, qui constituent l'habitat des larves et des jeunes ombres.

«L'ombre est un poisson de rivière. A la différence de la truite, il vit en bancs durant son jeune âge et reste grégaire toute sa vie durant.»

ces envers l'ombre commun

3. Selon les régions, les oiseaux piscivores comme les harles bièvres et les cormorans peuvent décimer la population d'ombres communs d'un cours d'eau. Des invasions massives de cormorans dans le canal de la Linth durant le semestre d'hiver (1984–1985) et sur le Rhin supérieur (1995–1996), ont provoqué une diminution drastique des effectifs d'ombres. Ces invasions font partie des exemples les mieux documentés au monde sur la problématique des prédateurs. Comme le nombre de cormorans en Suisse et en Europe continue de croître, de nombreuses populations d'ombres communs sont menacées.
4. Le réchauffement des eaux porte atteinte au bien-être de l'ombre commun. Les périodes d'extrême chaleur, comme celle de l'été 2003, peuvent conduire à des mortalités massives, notamment lorsque les voies de migration des ombres vers des affluents plus frais ou des lacs sont bloquées.



Poisson de l'année 2016

Le magnifique ombre stimule depuis toujours l'imagination des naturalistes et des pêcheurs ... et inspire la poésie! On le désigne comme le noble prince aux reflets lumineux et à l'étendard ondoyant. Malheureusement la réalité n'est plus si romantique: notre ombre commun souffre énormément de la dégradation des cours d'eau car les exigences concernant son habitat sont élevées. De bonnes populations d'ombres constituent le signe indéniable d'un système fluvial intact et sain! Ce n'est pas un hasard si une zone piscicole est désignée d'après son nom. La Fédération Suisse de Pêche se bat en faveur des eaux dans lesquelles des espèces aussi écologiquement emblématiques que l'ombre commun se portent bien et se reproduisent de façon naturelle.



Apparence

Le corps de l'ombre commun est parfaitement adapté à la vie dans les eaux courantes: élancé, hydrodynamique et muni de nageoires puissantes. La tête est petite alors que l'œil, doté de pupilles ovales, est grand. Le dos foncé va du brun olive au gris bleu, les flancs sont gris argenté et brillants – souvent colorés de zones jaunes ou oranges, parfois parés de points noirs. L'ample nageoire dorsale, remarquablement ornée de taches de couleur, est nommée «étendard» par les pêcheurs. Pendant la période de reproduction, leur robe se colore plus intensément, surtout chez les mâles, qui arborent de splendides tons rouges, violets et bleus.

Habitat

L'ombre est un poisson de rivière. A la différence de la truite, il vit en bancs durant son jeune âge et reste grégaire toute sa vie durant. Il n'a pas besoin de caches car il fait confiance à son camouflage et aux remous à la surface de l'eau qui le protègent des regards. En tant qu'«animal visuel», l'ombre affectionne les eaux claires et nécessite un taux d'oxygène qui corresponde à ses hautes exigences. Des températures au dessus de 20 degrés Celsius portent clairement atteinte à son bien-être, à partir de 25 degrés le risque de mortalité augmente dramatiquement.

Alimentation

L'ombre commun avale ce que le courant transporte à portée de son museau: larves d'insectes, insectes émergents comme les éphémères et les plécoptères ou toute autre pitance comestible comme les vers, fourmis, scarabées, œufs et alevins de poissons. Il passe une grande partie de la journée à rechercher, détecter et engamer sa nourriture.

Famille et distribution

L'ombre européen (*Thymallus thymallus*) appartient à la famille des salmonidés (*Salmonidae*). En font partie non seulement les saumons mais aussi les truites, les ombles et les corégones. La Suisse est située au centre de l'aire de distribution de l'ombre commun et offrait jadis des conditions naturelles idéales pour ce poisson. Avant l'industrialisation et la construction de centrales hydro électriques, d'immenses populations d'ombres vivaient dans le Rhin, l'Aar, le Rhône ou le Tessin et leurs affluents. Il y a encore quelques années, la population d'ombres du Rhin supérieur, entre Stein am Rhein et Schaffhouse, était la plus importante d'Europe. L'Inn en Engadine et les lacs de Haute-Engadine, situés à plus de 1800 mètres d'altitude,

constituent leur zone de présence la plus élevée de notre continent. Malheureusement les stocks ont fortement diminué en de nombreux endroits de Suisse, voire même complètement disparu. Là où il existe encore des ombres communs en nombre suffisant et exploitable, c'est en règle générale grâce à d'énormes efforts des pêcheurs et des services de la pêche, à travers l'élevage, le repeuplement en jeunes poissons et une lutte astreignante contre les oiseaux piscivores.

«La Suisse est située au centre de l'aire de distribution de l'ombre commun et offrait jadis des conditions naturelles idéales pour ce poisson.»





Schweizerischer Fischerei-Verband SFV

Fédération Suisse de Pêche FSP

Federaziun Svizra da Pestga

Federazione Svizzera di Pesca

www.sfv-fsp.ch

L'ombre commun

Nom scientifique:

Noms:

Taille:

Âge:

Reproduction:

Statut:

Perspectives:

Thymallus thymallus
ombre (frz.); temolo (it.); Aäsche (al.);
grayling (ang.)

jusqu'à 55 cm (70 cm)
5 à 10 ans

mars/avril (mai)

encore fréquent selon les régions,
disparu ou rare en de nombreux endroits
avec de grands efforts pour la protection
des eaux, les stocks actuels pourraient
être au moins stabilisés. Toutefois,
la prédation par les oiseaux et le
changement climatique demeurent
des risques importants.

Impressum

Edition: © Fédération Suisse de Pêche FSP, Wankdorffeldstrasse 102,
case postale 261, 3000 Berne 22, 031 330 28 02, sfv-fsp.ch

Textes: Daniel Luther

Photos: Michel Roggo (www.roggo.ch), Rainer Kühnis et Markus Risch

Rédaction/production: Kurt Bischof, [bischof | meier und co.](mailto:bischof@meier-und-co.ch)

L'action «Poisson de l'année 2016» est soutenue par l'Office fédéral
de l'environnement (OFEV) et par le club des 111 (Association de
sponsors de la Fédération Suisse de Pêche FSP)

sfv-fsp.ch
retrouvez-nous
sur le net!